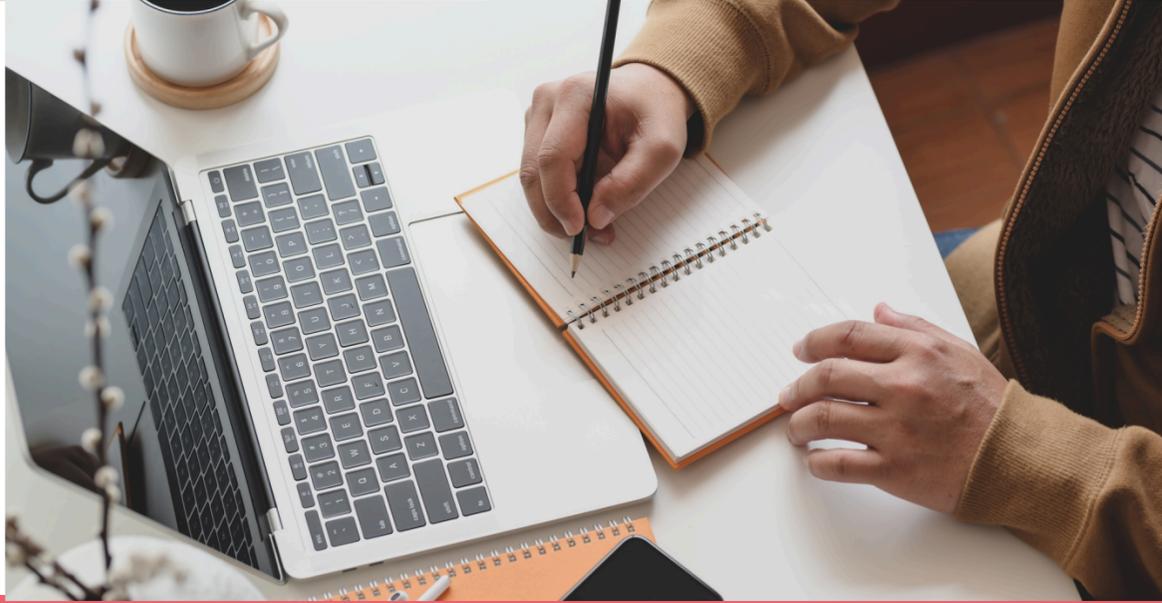


Lucie Lec'hvien

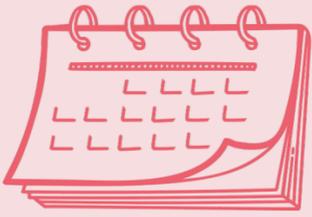
Coaching et bilan de compétences



Story Impact

programme avant personnalisation

V3 - janvier 2025
Lucie Lec'hvien



3h30



Présentiel ou
distanciel



Entrepreneurs

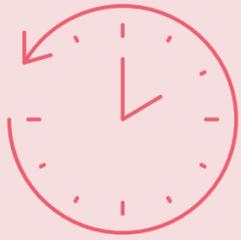
OBJECTIF DU PARCOURS

Cette formation est spécialement conçue pour vous donner toutes les clés essentielles pour communiquer de manière authentique sur les réseaux sociaux, en tant qu'entrepreneur. Les 3 heures 30 de formation sont réparties sur 1 séance. Cette formation est proposé en deux modes : à distance par visioconférence ou en présentiel dans les locaux situés à l'adresse suivante : 23 rue Gambetta à Ploumagoar.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Identifier les points clés de votre parcours professionnel et personnel dont vous souhaitez parler et qui peuvent aider au développement de votre entreprise.

Favoriser une communication en adéquation avec vos valeurs.



Parcours accessible 15 jours
après réception des documents
contractuels



Prérequis : Être à
l'aise dans la
maîtrise des
réseaux sociaux



395 euros TTC

MODALITÉS ET SUIVI D'EXÉCUTION DU PARCOURS

Le parcours de formation proposé par **Lucie Lec'hvien SASU** est une démarche individuelle qui se déroule en trois étapes:

- La phase d'introduction
- La phase d'exploration
- La phase de conclusion avec un plan d'actions

Les modalités d'exécution du parcours peuvent se réaliser en **présentiel**, dans les locaux situés : Espace de Coworking, 23 rue Gambetta 22200 Guingamp. Il est également possible de réaliser ce parcours en **distanciel** via un logiciel de visioconférence.

Avant le début de la formation, Lucie Lec'hvien enverra à l'apprenant un questionnaire de positionnement pour évaluer les notions dont il dispose. En fonction des résultats, des modules personnalisés seront proposés pour composer le programme de formation, garantissant ainsi une adaptation personnalisée. La formation "Story Impact" est disponible tout au long de l'année, avec une planification personnalisée en accord avec le formateur, en respectant les délais de rétractation inhérents à la formation.

Le parcours se poursuit par **1 entretien individuel de 3 heures 30** avec la consultante, différentes méthodes sont mobilisées pour accompagner la personne à mieux définir son projet de communication sur les réseaux, telles que des questionnaires, des exemples, exercices, la création d'un plan d'action cohérent et réalisable.

Les conditions générales de vente, les conditions générales d'utilisation et le règlement intérieur sont présents sur le [site internet](#), ils seront validés et signés lors de la contractualisation du parcours.

PERSONNES RESSOURCES ET CONTACT



Consultante : "**Lucie Lec'hvien** dispose des diplômes et de l'expérience requise pour dispenser le parcours de formation.

Le bénéficiaire dispose à tout moment d'une assistance technique, pédagogique ou administrative en appelant **Lucie Lec'hvien** au **06 71 37 55 40** du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, par mail en écrivant à lucielechvien@gmail.com.

ACCESSIBILITÉ ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le parcours bilan de compétences n'est pas accessible à toutes les situations de handicap, **Lucie Lec'hvien** se tient à votre disposition au **06 71 37 55 40** du lundi au vendredi de 9H à 13H et de 14H à 17H, par mail en écrivant à lucielechvien@gmail.com, pour étudier votre projet professionnel et les modalités de mise en œuvre possible grâce à notre réseau de partenaires.

INDICATEURS DE RÉSULTATS



Taux de satisfaction



Taux de recommandation

PROGRAMME DU PARCOURS

LA PHASE D'INTRODUCTION

- **Clarifier** les objectifs et les attentes de la personne : la formatrice échange avec la personne sur ses motivations, de ses besoins et ses objectifs . Ce module permet de confirmer les objectifs de la formation et de s'assurer qu'ils sont réalisables et pertinents.
- **Valider** les conditions de mise en œuvre de la démarche : la formatrice s'assure que la personne remplit les conditions pour bénéficier de la formation et vérifie les modalités pratiques de mise en œuvre de la démarche.
- **Analyser** le parcours professionnel de la personne : la formatrice passe en revue le parcours professionnel de la personne, ses expériences, ses réalisations et son vécu personnel et professionnel. Cette analyse permet de mettre en lumière les éléments clés du parcours de vie de l'entrepreneur qu'il pourra transmettre dans ses posts sur les réseaux sociaux.

Le consultant s'appuie sur ses propres supports de réalisation qu'il personnalisera en fonction des objectifs du bénéficiaire.

LA PHASE D'EXPLORATION

- **Explorer** les centres d'intérêt et les motivations professionnelles de la personne : la formatrice accompagne l'apprenant à identifier les thèmes qui l'intéressent le plus et dont ils souhaitent parler. Ainsi que les motivations et les valeurs qui guident ses choix.
- **Réaliser** un post ou un contenu en accord avec les thèmes évoqués en amont.
- **Définir** un projet et réalisable : la formatrice accompagne l'apprenant à définir des projets en contenus en adéquation avec ses compétences, ses aptitudes, ses centres d'intérêt et ses motivations. Il s'agit de définir un projet réaliste et réalisable, tout en prenant en compte les contraintes personnelles et professionnelles du bénéficiaire.

La consultante s'appuie sur ses propres supports de réalisation qu'il personnalise en fonction des objectifs du bénéficiaire.

LA PHASE DE CONCLUSION.

- **Établir** un plan d'action : La formatrice accompagne le bénéficiaire pour élaborer un plan d'action afin de concrétiser son projet de communication. Ce plan d'action peut comprendre des idées de posts à réaliser, un calendrier de posts, liste non exhaustive.
- **S'approprier** les acquis de la démarche : La formatrice aide la personne à faire le bilan des acquis de la démarche en mettant en évidence ses compétences et aptitudes, ses centres d'intérêt et motivations professionnelles, ainsi que les pistes de développement identifiées. La formatrice remet le plan d'action avec des recommandations personnalisées en fonction des objectifs du bénéficiaire pour l'atteinte de son objectif.

MOYENS D'ÉVALUATION D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

La formatrice proposera à l'apprenant un QCM final permettant de valider les connaissances acquises au cours de la formation.

La formation est considérée comme acquise si la note est supérieure ou égale à 12/20.

Si la note est inférieure à 12/20 alors un moyen de rattrapage est proposé à l'apprenant.

Moyen de rattrapage : la formatrice propose à l'apprenant de reprendre les différents supports de formation et refaire passer par la suite l'évaluation afin qu'il puisse obtenir la note de 12/20 et valider les acquis de la formation.

La formatrice informe également le bénéficiaire des modalités de **suivi post formation**.